Le douloureux roman de la vie de Carpeaux

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Et le malheureux artiste, — dont le cerveau est obscurci, — va jusqu'à prononcer le désaveu de toute œuvre qui sortira de son atelier.

Sa mort

Au mois de juin 1875, Carpeaux, dont le corps a été meurtri par des opérations chirurgicales successives, arrive à Courbevoie où il occupe une petite maison que lui a procurée le Prince Stirbey.

Carpeaux n'est plus qu'une lamentable épave humaine. La mort le guette.

Le 12 octobre, vers dix heures du matin, son martyre prend fin.

Sa femme, ses enfants n'ont pas été appelés à son chevet.

Mme Carpeaux n'apprend le décès de son mari que dans le cours de la journée, lorsqu'un officier ministériel vient mettre les scellés à son domicile.

Les obsèques sont également réglées à son insu.

Elle ne paraît donc pas — ni ses enfants — aux cérémonies qui se déroulent à Courbevoie, mais elle obtient que le corps soit déposé dans une sépulture provisoire.

Quelques semaines plus tard a lieu une nouvelle cérémonie.

Répondant au désir exprimé par la Ville de Valenciennes, Mme Carpeaux consent à ce que le corps de l'illustre sculpteur repose au cimetière de cette ville.

Obsèques émouvantes !

Des milliers et des milliers d'admirateurs vinrent défiler devant la dépouille de Carpeaux, qui avait été déposée sous le porche des Académies.

Toute la Ville, que recouvrait un manteau de neige, avait revêtu une parure de deuil.

Partout avaient été érigés des arcs de triomphe et en cortège immense accompagna Carpeaux jusqu'au tombeau.

Il succombait à 48 ans.

Sa destinée avait été cruelle.

Sa gloire est immortelle !

DELPIERRE.

Au Congrès de l'U.N.C.

VOTE D'UN VŒU RELATIF A L'ACTION POLITIQUE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le congrès de l'Union Nationale des Combattants a abordé hier la discussion de la question relative à l'action politique des anciens combattants.

Un vœu présenté par M. Taulières a été adopté. Ce vœu dit notamment :

« Fidèle à la doctrine fixée par les congrès de Vichy, de Périgueux et d'ARRAS, au programme d'action exposé dans les cahiers de France des combattants, et au rapport moral de Périgueux, le congrès estime que les anciens combattants ne peuvent se désintéresser des questions qui touchent à la sécurité du pays, à sa situation économique et financière, aux réformes sociales à y poursuivre.

Il donne mandat au Conseil d'administration de l'U.N.C. de rechercher dans ce très vaste domaine, les points sur lesquels il apparaît qu'un accord est réalisable, non seulement au sein de l'Association, mais entre tous les anciens combattants en vue de la constitution d'un front unique sur garant du succès de leurs revendications.

Mais l'unanimité à réaliser ne devant pas paralyser, ni même retarder cette action, le congrès préconise les ententes successives au sein de l'Association d'abord, où les affinités qui ont présidé au groupement et d'une grande intimité permettent d'aboutir plus rapidement.

Le Congrès laisse une très large initiative à ses groupes régionaux pour le choix des méthodes qui, au cours des consultations électorales apparaîtront le plus propre à faire triompher l'esprit du combattant, les hommes qui en sont animés et les mesures qui sont dictées par lui.

Aussi par dérogation aux règles actuellement en vigueur, admet-il pour un candidat à une fonction politique, la faculté de faire suivre son nom de ses titres dans l'U.N.C., aux conditions expresses que le Comité de section ait donné son autorisation à cette utilisation du titre de l'U.N.C. et ait obtenu l'approbation du Comité régional que la candidature résulte d'une entente entre les divers groupements d'anciens combattants, et ne soit pas rangée sous la bannière d'un parti politique ».

Une motion protestant contre la campagne communiste en France et dans les Colonies a également été votée.

DES EMPLOIS POUR LES CHOMEURS

Les Ministères du Travail et de l'Agriculture font appel aux chômeurs français ou même étrangers possédant les aptitudes physiques et professionnelles requises pour remplir les emplois ci-après :

Bûcherons et scieurs de long, Câbleurs, Charbonniers, Carriers et ouvriers du granit, débiteurs de pavés et piqueurs de grès, Maçons, Mosaïstes, Fumistes, Nicographes pour sériciculture ; Ouvriers de l'industrie électro-métallurgique et électro-chimique ; Photographes émailleurs spécialistes ; Charretiers de culture ; Bouviers ; Vachers ; Servantes de ferme ; Jardiniers ; Journaliers ; Journalières pour tous travaux de culture pour lesquels on demande à introduire des travailleurs étrangers.

S'adresser, selon la résidence, soit à l'Office départemental de placement, rue Léon Gambetta, 22 à Lille, tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, Téléphone : 347, soit à l'un des bureaux municipaux de placement ci-après :

Bureau municipal de Dunkerque, 14, rue Fauconnier, arrondissement de Dunkerque ; Bureau municipal de Roubaix, 2, rue Nain, cantons de Roubaix, moins la commune de Wattrelos ; Bureau municipal de Wattrelos, commune de Wattrelos ; Bureau municipal de Tourcoing, 5 rue de la Gare, cantons de Tourcoing ; Bureau municipal de Douai, arrondissement de Douai ; Bureau municipal de Valenciennes, 113, rue de Paris, moins les cantons de Saint-Amand ; Bureau municipal de Saint-Amand, cantons de Saint-Amand ; Bureau municipal de Cambrai, Mairie, place Fénelon, arrondissement de Cambrai ; Bureau municipal de Fourmies, rue Saint-Louis, canton de Trélon ; Bureau municipal de Maubeuge, arrondissement d'Avesnes, moins le canton de Trélon.

Le Ministre du Commerce a inauguré hier la 19e Foire de Paris

La 19e foire de Paris a été officiellement inaugurée samedi, à 11 heures, par M. Bokanowski, ministre du commerce. M. Bokanowski a été reçu par M. Kempf, président de la chambre de commerce de Paris ; M. Henri Pichot, président du comité de direction de la foire ; M. Godin, président du conseil municipal de Paris.

A midi 30, M. Bokanowski a présidé le grand banquet offert par le comité de la foire de Paris, à l'occasion de l'ouverture de sa 19e exposition. M. Bokanowski était assisté de M. Perrier, ministre des colonies et entouré de MM. Dherbecourt, président du conseil municipal ; Bouju, préfet de la Seine ; Chiappe, préfet de police ; le général Gouraud, gouverneur militaire, etc.

A l'issue du banquet des discours ont été prononcés par MM. Kempf, Bokanowski, etc.

RESERVISTES, ON S'OCCUPE DE VOUS !

Les généraux commandants de corps d'armée ont venus, samedi à Paris, prendre les dernières instructions du ministre de la guerre, en vue des prochaines périodes d'instruction des réservistes. M. Painlevé les a retenus à déjeuner au ministère de la guerre, ainsi que le maréchal Pétain et le général Debeney, chef d'état-major général de l'armée.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le

LE PLUS COMPLET

LE PLUS PRATIQUE

Couverture rouge Contient les lignes Belges Tramways de Lille, Bus de Lille

EN VENTE PARTOUT

Il publie les nouveaux horaires qui sont mis en vigueur aujourd'hui 15 mai et donne de nombreux renseignements que les voyageurs ont grand intérêt à connaître.

La disparition de Nungesser et Coli

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les remerciements de M. Doumergue aux Etats-Unis

Le président de la République a adressé au président de la République des Etats-Unis d'Amérique, le télégramme suivant :

« Je m'empresse de vous remercier en mon nom et au nom du peuple français de la part profonde que vous voulez bien prendre à l'anxiété qui étreint nos cœurs au sujet du sort des deux aviateurs Nungesser et Coli. Le peuple français se sent profondément touché du témoignage d'admiration rendu en ces circonstances par le peuple des Etats-Unis et du concours généreux que le gouvernement américain veut bien prêter aux efforts entrepris pour retrouver les aviateurs disparus.

En ces moments cruels comme dans tous ceux qu'elle a traversés, la France retrouve avec émotion la sympathie agissante de votre grand pays. Signé : G. DOUMERGUE ».

Coopération de l'escadre allemande

L'escadre allemande, qui se trouve actuellement dans la partie septentrionale de l'Atlantique, a reçu l'ordre radiotélégraphique d'effectuer des recherches dans le but de retrouver les aviateurs français Nungesser et Coli et de surveiller également les aviateurs américains, qui ont projeté de traverser l'Atlantique.

L'EMPRUNT AURAIT PRODUIT DIX MILLIARDS

On signale officieusement :

« Que les souscriptions à l'emprunt de conversion 6 % amortissable continuent d'affluer tant à la Banque de France que dans les autres établissements de crédit. On précise que le chiffre de dix milliards est déjà atteint et qu'il sera certainement très largement dépassé avant la clôture de l'emprunt, et l'on souligne que c'est la première fois qu'une opération de ce genre obtient un tel succès, depuis le grand emprunt de 1920, qui atteignit seize milliards ».

Il convient cependant de faire remarquer que dans l'emprunt en question, il ne s'agit que d'un échange de titres d'Etat.

ON ABAISSE A 6 % L'INTÉRÊT DE RETARD DES « CRÉDITS CONCÉDÉS »

L' « Officiel » publie un arrêté ramenant le taux de l'intérêt de retard pour les crédits concédés de 7 à 6 % à partir du 1er juin 1927. Le taux de la remise spéciale est maintenu à un tiers de franc pour cent.

CROISSANTS A 6 SOUS A PARIS

Sur l'invitation formelle de M. Chiappe, les représentants de la Chambre syndicale de la boulangerie parisienne ont ramené à 0.30 le prix des croissants qu'ils avaient porté à 0.35 en attendant que la question ait été régulièrement soumise aux commission compétentes.

COLLISION DE BATEAUX SUR LA SEINE

Hier, près du pont du Carrousel, à Paris, deux bateaux parisiens sont entrés en collision. Par suite de la violence du choc, quelques voyageurs ont été contusionnés. L'un des bateaux a sombré, avec, toutefois assez de lenteur pour que le transbordement ait pu être effectué sans panique. On ne signale aucun accident de personne.

A DENAIN, UNE FAMILLE A SUBI UN COMMENCEMENT D'EMPOISONNEMENT

L'autre soir, les époux Amédée Benoit, demeurant Cité de la Belle-Vue, entraient dans une charcuterie polonaise de la ville et se faisaient servir du saucisson. Celui-ci fut mangé par tous les membres de la famille Amédée vers 9 heures du soir. Une heure et demie après, les époux Amédée et leurs trois enfants furent pris de vomissements et de diarrhée.

M. Rozier, commissaire de police, informé des faits procéda à une enquête et saisit un morceau du saucisson qui fut vendu.

Il procéda, en outre, dans ladite charcuterie, à un prélèvement de saucisson qui a été envoyé au laboratoire pour analyse.

UNE VEUVE ASSASSINÉE A COUPS DE MATRAQUE

Mme veuve Charles Henry, née Maggini, 50 ans, sœur du bibliothécaire adjoint communal, a été trouvée assassinée hier à son domicile, rue Jean Jaurès à Toulon.

Mme veuve Henry qui occupait un appartement au troisième étage de l'immeuble vivait seule, recevait peu de visites, et n'avait aucune relation avec ses voisins, de sorte que ceux-ci ou bien ne s'étaient pas préoccupés de ne l'avoir pas vue depuis plusieurs jours, ou bien avaient supposé qu'elle était allée faire ce petit voyage.

Les constatations faites ont établi que la malheureuse femme a été tuée, il y a une huitaine de jours. La mort a été causée par des coups de matraques portés surtout derrière la tête et dans le dos.

Le vol a été le mobile du crime. En effet, les bijoux et l'argent de la victime ont été emportés. La police n'a encore aucun indice sur le ou les malfaiteurs.

REJETS DE POURVOIS

DES ASSASSINS DU GARDIEN DE PRISON LENORMAND

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation vient de rejeter les pourvois formés par Barrère, Monifort et Motillon qui avaient été condamnés à mort le 3 mai dernier, par la Cour d'assises de Seine-et-Oise, pour assassinat du gardien de prison Lenormand à Rambouillet.

DE M. LÉON DAUDET

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi en révision formé par M. Léon Daudet les témoignages nouveaux produits par M. Daudet n'étant pas, dit l'arrêt, de nature à infirmer les déclarations du chauffeur Charles Bajot qui n'a jamais varié.

NOMBREUSES VICTIMES D'UN SEISME EN HERZEGOVINE

Le « Daily Mail » publie en dernière heure une dépêche de Belgrade signalant un tremblement de terre en Herzégovine.

Les villes de Treviwie, Mostar et Stolac ont particulièrement souffert.

Il y a de nombreuses victimes et les dégâts sont considérables.

Les communications télégraphiques sont interrompues.

UN CREDIT ANGLAIS DE PLUS D'UN MILLIARD A LA RUSSIE

On annonce à Londres que l'accord qui a été signé mercredi par le directeur de la Midland Bank et les représentants de la délégation commerciale russe pour accorder un crédit de 10 millions de livres sterling à la Russie entre en vigueur immédiatement.

LA MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La Commission du Nord, chargée d'attribuer la médaille des évadés, s'est réunie hier à la Préfecture du Nord sous la présidence de M. Leriche, conseiller général et a examiné les dossiers établis et en particulier les cas d'espèces.

Les propositions d'attributions de médailles des évadés seront soumises sous quelques jours au Ministère.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL A LILLE-SUD

Des nouvelles qui nous parviennent, il résulte que les élections au Conseil général, canton Lille-Sud, se feraient le dimanche 12 juin prochain.

Comme on sait, il s'agit de pourvoir au remplacement de regretté docteur Désiré Verhaeghe, au sein de notre grande assemblée départementale.

La ligne maritime Dunkerque-Tilbury

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Retour à Londres

Et le train repart, plus rapide que jamais. Voici maintenant Manchester, centre formidable de l'industrie cotonnière relié à Liverpool, par un réseau géant de voies ferrées. La ville !... 20.000, 50.000, un nombre incalculable de cheminées d'usines et d'habitations particulières qui fument et crachent sans interruption !... Comment 800.000 êtres humains peuvent vivre dans une telle atmosphère ! Nous n'avons pas cherché à le savoir.

Roubaix, Tourcoing, Denain, Fives, des Edens, comparés à Manchester.

Heureusement nous filons vers Derby et quittons cet enfer sans nous arrêter. Voici maintenant Loughborough, Leicester, Kettering, la Suisse britannique, paysage charmant délicieux, mais toujours si désert !... Puis c'est Bedford, et Saint-Albans où fleurit l'industrie de la chapellerie. Un quart-d'heure plus tard, le train s'arrête sans bruit — les gares anglaises sont silencieuses — à St-Pancras, c'est-à-dire à Londres.

Nous arrivons à la minute précise prévue à l'horaire. N'avions-nous pas raison de dire que la Cie du Midland, tiendrait sa gageure ?

De Tilbury un voyageur venu de Dunkerque peut aller à Liverpool, en 5 heures et en revenir dans le même temps — C.Q.F.D. !!!

Une demi-heure plus tard il faut paraître en tenue de soirée, smoking obligatoire, au banquet offert, au Midlands Grand-Hôtel, par la Compagnie. A la suite du dîner impeccable de tenue, la tradition ne perd jamais ses droits outre-Manche, des toasts sont prononcés par le Président du banquet, Sir Guy Granet, directeur du Midland and Scottish Railway qui leva son verre au King et au Président de la République française, par MM. J. H. Follows, vice-président de la Compagnie, M. Trystram, vice-président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sir Hunt Esquire, le général vicomte de la Panouse, Sir Josiah Stamp, M. Rieter qui parle au nom de la Cie des chemins de fer du Nord et par Sir Granet qui clôt la série des discours, en soulignant comme les autres orateurs les services qu'est appelée à rendre la nouvelle ligne, et en levant son verre, à l'amitié franco-britannique.

On se sépare à 11 h. 30 du soir. On ne peut certes reprocher à la journée si remarquablement organisée, d'avoir présenté des lacunes !

Heureuse fin d'excursion

Que dire du retour, sinon qu'il s'est effectué dans les meilleures conditions possibles.

Départ de Londres, Saint-Pancras, samedi à 8 heures, arrivée à Tilbury à 9 heures précises. Embarquement de suite et en route pour Dunkerque.

Mer idéale, à peine pendant une heure, un peu d'embruns ! Gaieté à bord, marche parfaite, service impeccable. En un mot, tout pour le mieux. Qui pourrait dire qu'on en est au premier voyage !

A 16 heures 15, arrivée à Dunkerque. Foule sur les quais. Les dunkerquois ne sont pas peu fiers de leur ligne de passagers. Ils n'ont pas tort.

Dans la gare maritime, en cours d'achèvement M. Lemaire, vice-président de la Chambre de Commerce, qui représente M. Coquelle président, retenu par la maladie, souhaite la bienvenue aux hôtes britanniques et se réjouit du succès obtenu.

M. Javary, directeur de la Compagnie du Nord, répond, puis M. Valentin, maire de Dunkerque, dit à son tour l'importance que revêt pour la cité qu'il représente, l'heureuse innovation.

Un vin d'honneur !... et un quart d'heure plus tard, le train spécial s'ébranle pour Paris. Un banquet offert par la Compagnie du Nord à l'Hôtel Ambassador, boulevard Haussmann, clôt dignement le voyage d'inauguration si bien réussi.

Aujourd'hui dimanche, à midi, le paquebot « Alsacien » quittera Dunkerque, inaugurant le service régulier. Le trait d'union est établi. Voyageurs prenez vos billets !

La place nous manquant aujourd'hui, nous dirons dans un prochain article les avantages techniques et pécuniaires offerts par la nouvelle ligne maintenant en exploitation. Ils valent la peine d'être signalés !

Marcel POLVENT.

LE MINISTRE DES PENSIONS A BORDEAUX

Samedi matin, à deux heures, par le rapide de Paris, M. Louis Marin, ministre des pensions, est arrivé à Bordeaux. Il a été reçu sur le quai de la gare par le Préfet de la Gironde. M. Louis Marin vient présider l'ouverture du congrès national des blessés du poumon et chirurgicaux. Il est reparti à 10 heures pour Clermont-Ferrand.

POUR LES TUBERCULEUX

Dans son discours prononcé au congrès, M. Louis Marin a indiqué notamment les mesures qu'il a prises pour améliorer l'examen médical des dossiers de tuberculeux et pour assurer l'exacte application des décrets du 8 août 1925 et 16 juin 1925 relatifs aux taux d'invalidité des tuberculeux osseux et pulmonaires.

M. Marin a indiqué aussi que s'il avait déjà pu diminuer les délais de liquidation des pensions, en augmentant de façon très sensible le rendement journalier du ministère, il comptait pouvoir faire mieux dès que serait écoulé le flot de dossiers supplémentaires dus à l'application de la loi du 9 janvier 1926 relative à la réouverture des délais d'instance.

COUR D'APPEL DE DOUAI

UN GAILLARD A SURVEILLER

Le 7 janvier dernier, le Polonais Antoine Gryemann, solide gaillard de 28 ans, mais doublé d'un dangereux malfaiteur venait d'être interrogé par le juge d'instruction de Valenciennes à propos d'un vol qualifié dont on l'accusait.

Il sortait du Palais de Justice menottes aux mains et encadré de deux gendarmes. Tout à coup Gryemann, d'un violent et rapide coup d'épaule à droite et à gauche, envoyait rouler à terre ses deux gardiens et prenait la fuite, non sans avoir malmené quelque peu le concierge du Palais, qui voulait lui barrer la route.

Malgré cela le bandit ne put aller très loin. Une chasse à l'homme bien conduite termina l'aventure et Gryemann rongeant son frein, dut s'incliner et réintégrer sa cellule.

Poursuivi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes pour tentative d'évasion, avec violences, le malfaiteur polonais se vit octroyer six mois de prison.

Dans l'espoir peut-être d'être plus heureux sur le trajet de Valenciennes à Douai, notre homme fit appel du jugement.

Peine perdue, les gendarmes, cette fois, eurent l'œil sur lui et le serrèrent de près.

La Cour, après un sévère réquisitoire de M. l'Avocat général Floriet, a confirmé purement et simplement la décision des premiers juges.

Gryemann va donc terminer ses six mois de prison à Valenciennes en attendant de revenir rendre compte du vol qualifié; devant les Assises.

LES FRAUDEURS A WATTRELOS

Surpris par des douaniers, de Wattrelos, alors qu'ils tentaient d'introduire en France une certaine quantité de tabac belge, quatre contrebandiers abandonnant leurs ballots prirent la fuite. Mais moins rapide que ses trois compagnons le sieur Lamarcq fut rejoint.

Condamné à 3 mois de prison et 3.750 fr. d'amende par le tribunal de Lille, Lamarcq qui avait fait appel a vu sa peine confirmée hier, samedi, par la quatrième chambre de la Cour de Douai.

* * *

C'est une aventure semblable qui arriva à Demas Lecocq et à Marceau Repert, qui furent arrêtés tandis qu'ils transportaient du tabac de fraude à Hautmont.

Le tribunal d'Avesnes les condamna à deux mois de prison et 300 francs d'amende chacun.

En appel, la Cour s'est montrée indulgente pour Repert dont la peine a été réduite à 8 jours de prison. Quant à Lecocq, vieux cheval de retour, nanti de 19 condamnations, sa condamnation a été confirmée ainsi que l'amende de 500 francs prononcée primitivement contre les deux fraudeurs.

R. J.

Prochaines fêtes franco-anglaises

LES MAIRES DE CALAIS, BOULOGNE, SAINT-OMER, LE TOUQUET CHEZ NOS ALLIÉS

De grandes fêtes franco-britanniques auront lieu les 25, 26 et 27 mai, en Angleterre. Les maires de Calais, Boulogne, Saint-Omer, Le Touquet-Paris-Plage, ainsi que les représentants des Associations France-Grande-Bretagne de Paris et de Londres, seront reçus par les municipalités de Douvres, Folkestone et Canterbury, à l'école militaire du duc d'York, à Douvres.

UNE GRANDE MANIFESTATION AU TOUQUET-PARIS-PLAGE

D'autre part, la Municipalité du Touquet-Paris-Plage, avec le concours de l'Association France-Grande-Bretagne, prépare une grande manifestation franco-britannique qui aura lieu les 25, 26 et 27 juin. L'école militaire du duc d'York, avec son état-major, seront officiellement reçus. Le lundi 27, un grand banquet franco-britannique, présidé par lord Derby et M. Jonnart, réunira les personnalités anglaises et françaises qui assisteront à ces fêtes.

Une grande bataille s'annonce à Changhaï

LES NORDISTES AVANCENT SUR HANKÉOU ET NANKIN

L'Agence Indo-Pacifique annonce que Chuan Fang prépare une bataille pour la reprise de Changhaï, à l'aide de navires de guerre nordistes. Divers bruits circulent à ce sujet, notamment l'annonce d'un bombardement prochain des forts de Woosung. Le député communiste Doriot a quitté Hankéou.

D'autre part, selon un télégramme de Changhaï adressé par l'amiral Basire au ministre des Affaires étrangères, la circulation a repris dans les concessions sans restriction ; elle est en grande partie rétablie avec les quartiers chinois. Les troupes communistes refluent en désordre de la région d'Icheng sur Hankéou. L'action des Nordistes sur Hankéou et Nankin s'accentue de jour en jour.

Pour terminer la reconstitution mobilière

Le département du Nord a fait un effort considérable afin d'achever sa restauration. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure actuelle la reconstitution des immeubles bâtis nécessite encore d'importantes ressources financières.

Nous avons fait ressortir dans un article précédent que le total des crédits alloués en 1927 pour réparation des dommages de toutes natures était bien de 840 millions (espèces, titres, prestations en nature) mais que les crédits espèces affectés à la reconstitution immobilière s'élevaient seulement à 132 millions.

Le nouvel emprunt émis par le département apporte aux sinistrés une ressource complémentaire de 292.200.000 francs en argent liquide.

Nous tenons à préciser que les seules conditions requises pour bénéficier de ces fonds spéciaux sont les suivantes :

1. — Etre titulaire d'indemnités inférieures à 500.000 francs ; 2. Les remployer en immeubles bâtis dans le département du Nord.

Les titres mobiliers non soumis à reprise d'exploitation et tous les titres immobiliers, y compris ceux provenant des départements limitrophes, peuvent être délégués.

Enfin la demande d'adhésion est admise quel que soit l'avancement des travaux, dès l'instant que le paiement par l'Etat n'est pas intervenu.

Les sinistrés désirant participer à la répartition des fonds d'emprunt peuvent faire parvenir leur demande ou s'adresser directement à la Préfecture du Nord, service des Emprunts départementaux.

Le travail dans le Nord

LA CRISE DE CHOMAGE CONTINUE A SE FAIRE SENTIR DANS DIVERSES INDUSTRIES

Le dernier Bulletin ministériel publie les renseignements suivants sur la situation économique actuelle dans le département du Nord.

« Dans l'industrie de la laine, le travail est à peu près normal dans les triages, peignages et filatures de laine peignée qui travaillent surtout pour l'exportation. Par contre, dans les tissages, les commandes sont rares et les ouvriers chôment au moins un jour par semaine. Faible activité dans les teintureries qui licencient du personnel. Dans les filatures de laine cardée, la situation reste difficile et la durée du travail est réduite à 16 heures par semaine. Les filatures de laines mixtes travaillent surtout pour le stock à raison de cinq jours par semaine.

Les commandes sont rares dans les filatures de lin et de coton et la plupart des établissements fabriquent surtout pour le stock. Le travail est intermittent dans les tissages de toiles où le chômage partiel est pratiqué de temps à autre. Dans les filatures et tissages de jute des régions de Dunkerque et Hazebrouck, la situation s'améliore lentement, mais d'une façon continue.

Dans les fabriques de tulles et dentelles du Cambrésis, la reprise signalée précédemment ne se maintient que difficilement. La situation est meilleure dans les fabriques de broderie, mais les ordres reçus sont peu importants.

Dans la métallurgie, le travail est à peu près normal dans les laminoirs de tôles et est assez régulier dans ceux de fers marchands. La situation reste difficile dans les fabriques d'étaux et d'essieux qui travaillent 35 et 40 heures heures par semaine. Dans les usines de charpente métallique, le travail est assez réduit.

Par contre, les fabriques de wagons travaillent à plein rendement et recherchent de la main-d'œuvre qualifiée. L'activité est également soutenue dans les fabriques de boulons et tirefonds. La situation est satisfaisante dans les usines de construction mécanique.

Dans les chantiers de constructions navales, le travail est calme et l'on signale des licenciements dans les travaux annexes parmi les charpentiers, menuisiers et peintres.

Dans le bâtiment et les terrassements, les travaux reprennent assez activement et il n'y a presque plus de chômeurs.

Les marbreries pour cheminée sont en pleine activité, tandis que les marbrerie pour pendule n'ont presque pas de travail. Il n'y a pas de changement notable dans les faïenceries et les verreries. La campagne annuelle est commencée dans les briqueteries de plein air et le travail est régulier dans les briqueteries mécaniques.

Activité à peu près normale dans les usines de produits chimiques, les fabriques d'engrais et les huileries. Cependant, une fabrique de couleurs a congédié une partie de son personnel et l'on signale un ralentissement dans les fabriques de borax de la région de Dunkerque.

L'activité reste faible dans les fabriques de chicorée. Travail normal dans les autres industries de l'alimentation ; en particulier, une fabrique de chocolat travaille normalement après une interruption de plusieurs mois. Dans les brasseries, la situation est assez difficile pour les petits établissements en raison de la concurrence des grandes fabriques et des coopératives.

Les 27 fonds de chômage en activité dans le Nord allouent des secours à 2.541 chômeurs 1.929 hommes et 612 femmes), dont 786 à Lille, 692 à Roubaix, 271 à Caudry, 192 à Halluin, 95 à Tourcoing, 64 à Estaires, 48 à Wattrelos, 46 au Cateau, 42 à Croix, 41 à Armentières ».

La maladie du Maire de Lille

Nous apprenons que M. Roger Salengro est entré hier en convalescence.

Terrassé, il y a eu vendredi huit jours, à la sortie d'une réunion à l'Hôtel de Ville, M. Roger Salengro, par son état, inspira de vives inquiétudes. La fièvre se maintenant de longs jours à 40° et plus, on redoutait la typhoïde.

Souhaitons qu'une brève convalescence permette au Maire de Lille de recouvrer la santé et formons le vœu que la vie de surmenage qu'il mène ne le contraigne plus à retomber dans d'aussi rudes épreuves.

DERNIÈRE HEURE

La grande panique en Bourse de Berlin

LES PETITS ÉPARGNANTS ET L'ÉTRANGER EN SONT PRINCIPALEMENT LES VICTIMES

On donne les précisions suivantes sur la panique qui s'est produite vendredi, à la Bourse de Berlin :

Certaines valeurs comme la Glanzstoff d'Elberfed ayant perdu 60, 80 ou 100 %, se comptent par douzaines. Les valeurs qui ont été les moins atteintes ont rétrogradé de 50 %. Deux cents valeurs n'ont pu être cotées, faute d'acheteurs. L'offre dépassait tellement la demande sur toute la ligne que les opérations durent être surveillées par un commissaire et que le comité de la bourse envisagea un instant la clôture complète du marché.

On croit que les banques seront obligées de recourir à de nombreuses exécutions de clients qui ne peuvent pas faire face à leurs engagements, et que ces exécutions contribueront encore à accentuer le mouvement de baisse. Les victimes de cet effondrement se recrutent parmi les petits épargnants. Pour la seule journée d'hier les pertes dépassent sensiblement un milliard un quart de marks-or, soit sept milliards et demi de francs.

Le capital étranger doit être, en partie tout au moins, compté parmi les victimes. Il est avéré, en effet, que depuis deux ans le capital privé du monde entier avait investi, en Allemagne, des sommes qui ont dépassé cinq milliards de marks-or.

Le but poursuivi par la Banque d'empire est, à la fois, économique et politique. La Banque est d'avis que l'hypertrophie des cours des valeurs industrielles et bancaires allemandes contribuerait à entretenir les idées erronées et trop optimistes sur l'état véritable de la vie économique en Allemagne.

SERAIT-CE UNE MANŒUVRE POUR SE DÉROBER AUX ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LES ALLIÉS ?

Le gouvernement est dans l'attente du rapport de l'agent général aux réparations, M. Parker Gilbert, rapport qui doit être présenté aux puissances créancières de l'Allemagne et publié le 31 mai prochain. Or, on prétend, à Berlin, que M. Parker Gilbert, irrité par la campagne systématique de certaines feuilles allemandes en faveur de la révision du plan Dawes prend position énergiquement contre différents chapitres du budget et établit, chiffres en main, que non seulement toutes ces demandes de révision sont injustifiées, mais encore que l'Allemagne est un des rares pays ayant participé à la guerre qui traversent actuellement une période de prospérité. La Banque d'empire et les autorités politiques du Reich ont donc voulu, simultanément, chasser d'Allemagne les capitaux étrangers improductifs et détruire par anticipation, l'argumentation de l'agent général aux réparations.

L'espionnage international des bolcheviks

DE TRÈS IMPORTANTS DOCUMENTS NAVALS SONT RECHERCHÉS EN ANGLETERRE

Des perquisitions dont on ne connaît pas encore les résultats, ont eu lieu dans les bureaux de la Cie Soviétique Arcos à Londres, où pour forcer le coffre-fort, on a décidé d'employer l'oxygène et l'acétylène ainsi que des forets automatiques.

Selon le correspondant diplomatique du « Daily Sketch » il y a de fortes raisons de croire que des documents navals d'une grande importance pour la Grande-Bretagne font l'objet principal des recherches qui se poursuivent dans ces locaux.

Des détectives ont été envoyés dans les arsenaux de la marine notamment à Chatham et à Devonport où une surveillance rigoureuse est exercée.

Il ressortirait de l'examen de certains documents que plusieurs membres du Parlement seraient compromis.

De son côté, le « Daily Telegraph » annonce que les informations qui ont motivé ces perquisitions n'ont pas de rapport, avec l'affaire de l'ambassadeur russe à Pékin mais qu'elles pourraient être rapprochées de certaines trouvailles faites récemment par la police parisienne au cours de ses recherches dans les centres communistes.

LE 7e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS

Le septième congrès annuel de la Fédération des Cheminots de France et des Colonies s'est ouvert hier. Au cours de la première séance les rapports financier et moral furent adoptés.

La deuxième séance a eu lieu à 14 heures, sous la présidence de M. Dufort, d'Agen, assisté de M. Bildent du contrôle commune et de M. LECAT DE LILLE.

Le congrès étudia entr'autres les questions suivantes : les retraites, les facilités de circulation.

CONGRÈS NATIONAL DE L'ARTISANAT FRANÇAIS

Le quatrième Congrès National de l'Artisanat français, organisé par la Confédération générale de l'Artisanat français se tiendra à Grenoble (Isère) les 17, 18 et 19 juin prochains.

Les questions suivantes seront traitées au cours de ce congrès :

L'Artisanat, aux points de vue économique, social et professionnel ; La fiscalité artisanale (ce qu'elle est, ce qu'il reste à obtenir ; La coopération artisanale (vente, label, publicité, achat, modernisation de l'entreprise, crédit, banque artisanale) ; Les Chambres de métiers (fonctionnement) ; L'apprentissage artisanal (contrat d'apprentissage, Chambres d'apprentissage) ; L'Artisanat rural et urbain la propriété artisanale.

L'Élection Sénatoriale du Nord

M. NICOLLE, CANDIDAT DE L'ENTENTE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE

Le Comité départemental de l'Entente Républicaine Démocratique publie la note suivante :

Le Comité Départemental de l'Entente Républicaine Démocratique s'est réuni le samedi 14 mai, en assemblée générale.

Après examen de la situation, il a pris la résolution suivante :

« Le Comité Départemental de l'Entente Républicaine Démocratique réitère son désir de réaliser entre tous les Républicains de Gouvernement, contre les révolutionnaires et ceux qui ne refusent pas de se coaliser éventuellement avec eux, un accord dans le but d'assurer les droits des citoyens comme individus aussi bien que dans la famille et dans la société, de poursuivre le redressement économique et financier du pays et enfin de garantir la sécurité de la France contre les périls du dehors et de l'internationalisme.

Il constate avec regret que ce désir n'a pas été partagé par le Parti radical, alors cependant que le nouveau Parti Républicain du Nord a exprimé son assentiment de la façon suivante :

« Le Candidat d'Union Républicaine, quel qu'il soit, devra prendre des engagements précis et répudier nettement toute compromission, toute alliance, tout accord plus ou moins apparent avec les partis de révolution sociale. »

Les déclarations faites à Lille et à Aulnoye par le candidat de Parti radical socialiste ne donnant pas satisfaction à cette formule et ne garantissant pas la défense des idées sur lesquelles aucune transaction n'est possible, le Comité départemental de l'Entente Républicaine Démocratique, fidèle aux principes directeurs dont il ne peut ni ne veut s'écarter et en souhaitant qu'un accord complet puisse se réaliser dans l'avenir conformément au vœu de l'opinion publique, mais constatant qu'aujourd'hui les partis radical-socialiste et socialiste unifié, c'est-à-dire les deux éléments constitutifs du Cartel ont seuls leur candidat.

Considère comme un devoir de présenter aux délégués sénatoriaux la candidature de M. Louis Nicolle, député du Nord.

Tous ceux qui voient dans les victoires révolutionnaires une menace contre la stabilité du pays feront triompher sur ce nom la politique d'Union Nationale.

M. L'ABBÉ LEMIRE CONSEILLE DE VOTER POUR M. DANIEL-VINCENT

M. l'abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck, vient d'adresser la lettre suivante au Président du Parti démocrate populaire :

« Vous comprenez que j'ai été très sensible au témoignage de confiance que m'ont donné les démocrates populaires et je tiens à les remercier cordialement.

« Eux comme vous, et vous comme moi, nous n'avons qu'un souci, celui de faire triompher dans les élections pour le Sénat comme dans les élections pour la Chambre des députés, la grande cause, la cause sacrée puis-je dire, de l'Union nationale.

« Cette cause sera défendue par un candidat d'une nuance autre que la mienne. Mais les nuances doivent s'effacer devant les nécessités de la concentration pour le salut du pays.

« En outre, ma candidature risquait de diviser le corps électoral en s'opposant à des revendications locales légitimes. Ces revendications en les respectant dans l'arrondissement d'Avesnes, l'arrondissement d'Hazebrouck, conserve le droit de les faire valoir lui-même dans l'avenir.

« Veuillez donc, mon cher ami, reconnaître qu'en refusant toute candidature dans les circonstances présentes, je ne fais que mon devoir.

« Et si, à ce désistement manifesté sans arrière-pensée aucune, j'ajoute l'invitation la plus nette à tous mes amis, ceux de Lille comme ceux d'Hazebrouck, de voter pour le candidat d'Union Nationale, pour Daniel-Vincent dont les déclarations à Aulnoye ont satisfait l'ensemble des électeurs républicains, je fais encore mon devoir.

« Je le fais deux fois pour la République et pour le département.

« Aujourd'hui comme hier, je marche au drapeau. »

L'AVIATEUR THORET TENTERAIT LUNDI, PARIS-MOSCOU SANS ESCALE

Le lieutenant Thoret est arrivé hier au Bourget, venant d'Issy-les-Moulineaux à bord d'une avionnette 40 CH avec laquelle il compte tenter lundi le vol Paris-Moscou sans escale.

Il compte réaliser ce vol avec une quantité d'essence de 300 litres.

Le Monument au Sénateur Léon Pasqual

Lors du Congrès des délégués sénatoriaux qui s'est tenu à Aulnoye, le 8 mai 1927, M. le docteur Guerant, maire d'Aulnoye, qui présidait le Congrès et après lui M. Daniel-Vincent, député, ancien ministre, ont évoqué à tour de rôle la mémoire du regretté Léon Pasqual et rendu hommage à sa vie politique toute de droiture et de probité.

A l'heure actuelle, le montant de la souscription dépasse 51.000 francs. Chaque jour des listes complètes des communes et de diverses sociétés parviennent au Secrétariat du Comité venant grossir le montant des versements individuels.

On peut d'ores et déjà espérer que le montant total de la souscription s'élèvera à plus de cent mille francs.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-56

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Pharmacies de garde : MM. Leleng, rue de Lille 172 et Chavatte, 82 rue de France.

Caisse d'épargne de 9 heures à 9 h. 30.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil Abreuvoir de 10 h. 30 à 12 heures.

Musée Weerts, Hôtel de ville de 9 à 12 heures.

A 15 h. et à 20 h. Hippodrome cirque Hoste.

A 15 h. et à 20 h. Champs de foire, cirque Dejonghe.

A 15 h. et à 20 h. 30, Casino Théâtre : « Ce chameau de Pollo ».

Gens de Roubaix, Profitez !

15 fr. renforcé; 18 fr. double bord; 25 fr. extra; 30 fr. magnifique; voilà les prix que BALTUS, le Jules César de la Chapellerie lance dans son armée de canotiers en paille.

7, rue de la Gare — ROUBAIX

NE PAS CONFONDRE

" LES DEBITANTS REUNIS "

" LA BRASSERIE DU CABARETIER "

La Société groupe actuellement 600 débitants, parmi lesquels les plus importants de la région.

Ses bières, Blonde, Brune et Spéciale, obtiennent un succès sans précédents, à tel point que pour l'année en cours la Brasserie verra quadrupler sa production d'avant-guerre.

AU CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL »

Notre grand orphéon local, dont la réputation grandit chaque jour a, pour la saison en cours, un programme de sorties tout à fait exceptionnel.

En plus du 26 mai prochain, où « Les XL » seront à Lorrette, Saint-Quentin les réclame à nouveau pour le lundi 6 juin. La population de cette ville n'a pas oublié le succès que nos vaillants chanteurs roubaisiens ont remporté, à l'inauguration du nouveau carillon, de concert avec la musique de la Garde Républicaine.

Le Syndicat d'initiative de Saint-Quentin et du Vermandois a jugé que pour l'ouverture de la foire commerciale, le concours des XL était indispensable et leur a demandé un programme de choix. Nous pouvons ajouter que ce programme sera merveille.

Le dimanche 19 juin, ce sera Saint-Omer qui aura l'honneur de les revoir. Une superbe réception leur est assurée par la population Audomaroise. Cette sortie coïncidant avec la Kermesse, il est à prévoir qu'un public considérable viendra les écouter au superbe jardin public, où un concert de gala sera donné par la Musique municipale de Saint-Omer, et les « XL ».

D'autres sorties sont encore à l'étude, il y a plus qu'une question de date à retenir.

Voilà de quoi réjouir les nombreux amis de notre excellente chorale qui, une fois de plus, aura l'honneur de maintenir la réputation artistique de notre ville si nettement établie.

Le mardi 31 mai, « Les XL » donneront à l'Hippodrome, leur grand concert annuel offert à ses membres honoraires, et aux familles des sociétaires. La Commission des fêtes s'est assuré le concours d'artistes en renom.

En temps utile nous reviendrons sur le programme de cette soirée de gala qui est considérée par nos concitoyens comme le « Great event » de l'année.

Bock Meyerbeer LE PLUS ...... CRISTALLIN

PHONOGRAPHES

J. BARDIAUX. Seule maison, 53, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé. — Choix considérable. — Premières nouveautés; réparations : facilités de paiement.

Venez voir LA GRANDE PARADE au MODERN CINEMA, rue Jouffroy, 76